

Izpod

Izpod est un petit pays de trois millions d'habitants. Après avoir étudié avec attention la façon dont d'autres pays sont gouvernés, les citoyens d'Izpod ont décidé de modifier la façon de choisir leur gouvernement et son fonctionnement, afin de créer une démocratie plus efficace. Les citoyens d'Izpod veulent s'assurer que leur gouvernement tient compte des quatre principes fondamentaux d'une démocratie efficace.

Le gouvernement comprend actuellement deux ordres : un groupe de représentants élus qui proposent et discutent des lois, et un groupe de représentants nommés qui prennent les décisions finales se rapportant aux lois. Tous les hommes âgés de plus de 25 ans ont l'autorisation de voter pour un individu qui les représentera et prendra des décisions en leur nom au gouvernement. Ce ne sont pas tous les hommes qui peuvent faire partie du gouvernement. Pour être élu à Izpod, vous devez être un homme, être diplômé universitaire et avoir au moins 100 000 \$ en espèces ou autres actifs (terres, automobiles, actions dans des compagnies). Les individus élus pour représenter leur région se rendent à la capitale où ils offrent des suggestions de nouvelles lois et proposent des modifications pour les lois existantes. Les représentants élus prennent également part aux discussions sur des projets de loi et des modifications qui devraient être apportées aux lois existantes. Leurs propositions sont enregistrées et transmises à un groupe plus restreint de représentants du gouvernement qui sont nommés par le président. Les décisions finales sur des projets de loi et des modifications à apporter aux lois existantes sont prises par le président et le groupe de représentants nommés.

On encourage les citoyens d'Izpod à faire des suggestions au gouvernement et à lui présenter des demandes. Il est toutefois interdit de critiquer le gouvernement. Ceux qui critiquent le gouvernement pourraient être arrêtés et emprisonnés. Les médias (télévision, radio, journaux, sites Web et revues) peuvent présenter les discussions du gouvernement et des modifications apportées aux lois, mais ne peuvent critiquer les décisions prises. Les journaux et les chaînes de télévision et de radio qui critiquent le gouvernement sont passibles d'une amende ou se voient forcés de mettre un terme à leurs opérations.